



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question écrite n° 104831

Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le nombre d'inscriptions d'étudiants étrangers dans les universités françaises. Il lui demande son évolution depuis 2000, sa ventilation en fonction des pays d'origine et sa ventilation par filière.

Texte de la réponse

Alors que les échanges universitaires ne cessent de se développer au niveau mondial, la France a vu sensiblement augmenter ces dix dernières années le nombre des étudiants étrangers qu'elle accueille dans ses filières d'enseignement supérieur. Elle est aujourd'hui la troisième destination des étudiants internationaux, après les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Cette attractivité de notre pays constitue une chance et un atout dont nous devons prendre la mesure et qui doivent nous inciter à améliorer la qualité de l'accueil, à garantir les conditions de la réussite et, plus généralement à nous doter d'une véritable stratégie dans ce domaine. Ainsi le plan de rénovation des campus universitaires doté, de 5 milliards d'euros, bénéficiera à l'ensemble des étudiants, français et étrangers. L'objectif est également de renforcer le taux de la mobilité organisée dans le cadre de partenariats interuniversitaires, qui favorisent la qualité des échanges et des parcours d'études. Il s'agit de le porter des 20 % actuels à 50 % en 3 ans. Il convient simultanément de renforcer les dispositifs d'accompagnement et d'aide à l'orientation, conditions de parcours réussis. Enfin, pour l'accueil d'étudiants étrangers, les niveaux master et doctorat constituent une priorité : ils accueillent aujourd'hui un peu plus de la moitié des étudiants étrangers. L'objectif est de porter cette proportion à deux tiers car ces niveaux offrent les perspectives les plus fructueuses et donnent pleinement sens à la poursuite d'études en France des intéressés. l) Pour l'année universitaire 2010-2011, le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les universités françaises s'élève à 218 364, ce qui représente 15,2 % de l'ensemble des étudiants.

Evolution du nombre et de la proportion des étudiants étrangers inscrits dans les universités françaises

1998-1999	2000-2001	2001-2002	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2010-2011
125 688	140 849	154 749	209 523	208 007	204 290	206 475	218 364
9 %	10 %	11,3 %	14,7 %	14,9 %	15 %	15,4 %	15,2 %

Depuis dix ans, l'augmentation est sensible tant en chiffres bruts qu'en pourcentage de la population étudiante. En effet, en 1999-1998, on comptait 125 688 étudiants étrangers (soit 9 % de la population étudiante, 140 849 en 2000-2001 (10%), 154 749 en 2001-2002 (11,3%). Sur la période, la progression est constante et régulière en proportion du nombre d'étudiants. En chiffres bruts, on observe après plusieurs années de hausse régulière, une légère baisse pendant deux ans à partir de l'année 2005-2006 (pic de 209 523 étudiants lors de cette année universitaire). Leur nombre baisse à 208 007 en 2006-2007 et à 204 290 en 2007-2008. L'année universitaire 2008-2009 correspond, avec 206 475 étudiants étrangers, (15,4 % du total) à une reprise de l'augmentation. Concernant la ventilation par pays, les statistiques disponibles pour les universités permettent de comparer la

situation entre l'année universitaire 2000-2001 et l'année universitaire 2010-2011. (Cf. tableau ci-dessous) :

	ANNÉE universitaire 2000-2001 Nombre d'étudiants	ANNÉE universitaire 2000-2001 % de la population étudiante	ANNÉE universitaire 2010-2011 Nombre d'étudiants	ANNÉE universitaire 2010-2011 % de la population étudiante
EUROPE dont :	40 574	28 %	49 965	22,9%
UE dont :	26 798		39 674	
Allemagne	5 378		6 250	
Italie	3 725		5 587	
Roumanie	2 860		3 817	
Espagne	3 649		3 787	
Hors UE	13 776		10 291	
dont Russie	1 703		3 698	
AFRIQUE dont :	69 767	50 %	102 091	46,8 %
Maroc	21 338		21 590	
Algérie	11 997		20 617	
Tunisie	6 338		10 856	
Sénégal	5 142		8 316	
Cameroun	3 380		5 525	
ASIE dont :	20 151	14 %	47 498	21,8 %
Chine	3 451		20 752	
Vietnam	1 472		5 372	
Liban	2 812		3 819	
Turquie	1 815		2 040	
Syrie	1 416		1 970	
AMÉRIQUE dont :	9 993	7 %	18 272	8,4 %
États-Unis	2 563		3 696	

Brésil	1 391		3 055	
OCÉANIE	205	0,15 %	416	0,19 %
Apatrides	155	0,1 %	122	0,05 %
TOTAL	140 845	10 %	218 364	15,2 %

Premier constat, si le nombre d'étudiants européens a augmenté en chiffres bruts, passant de 40 574 en 2000-2001 à 49 965 en 2009-2010, il a en revanche largement décliné en proportion puisque ce nombre ne représente plus que 22,9 % de la population étudiante étrangère alors que les étudiants issus de pays européens représentaient 28 % en 2000-2001 de cette même population. L'Allemagne reste de loin le premier pays représenté suivi par l'Italie. Au sein de l'Union Européenne, les étudiants roumains (3 817 étudiants en 2010-2011) ont ravi la troisième place aux étudiants espagnols. Il faut noter la forte progression du nombre des étudiants russes (qui passe de 1 703 à 3 698 en 2010-2011). Concernant les étudiants issus de pays africains, leur nombre a sensiblement augmenté sur la même période (2000 à 2011), passant de 69 767 à 102 091 mais leur proportion a, comme celle des Européens, décliné puisqu'ils représentent actuellement 46,8 % de la population étudiante étrangère alors qu'ils représentaient 50 % en 2000-2001 de cette même population. L'ordre des pays reste le même : Maroc, Algérie, Tunisie, Sénégal, Cameroun. Fait notable, tous augmentent sensiblement, notamment l'Algérie et la Tunisie, sauf le Maroc qui garde le nombre d'étudiants le plus important mais sans progression significative (21 590 en 2010-2011 au lieu de 21 338 en 2000-2001) et l'on note même une faible baisse par rapport aux 21 812 de 2009-2010. L'augmentation la plus sensible aussi bien en chiffre bruts qu'en proportion concerne l'Asie : 20 151 étudiants en 2000-2001 représentant 14 % de la population étudiante étrangère et 47 498 en 2010-2011 qui correspondent à 21,8 % de cette population. Au premier rang, le nombre d'étudiants chinois connaît l'augmentation la plus spectaculaire en passant de 3 451 à 20 752 (on note cependant une légère diminution par rapport aux 21 031 de l'année précédente). Le Vietnam en sixième position en 2000-2001 avec 1 472 étudiants est passé au second rang avec 5 372 étudiants en 2010-2011, devançant le Liban qui se situe maintenant au 3e rang avec une progression néanmoins significative (de 2 812 à 3 819 étudiants). Le nombre d'étudiants syriens a également connu une hausse sensible sur cette période. Enfin, la progression en chiffres bruts du nombre d'étudiants issus du continent américain, 9 993 étudiants en 2000-2001 et 18 272 en 2010-2011 lui permet de maintenir une proportion stable, voire renforcée (passage de 7 à 8,4 %). Les Etats-Unis gardent la première place avec 3 696 étudiants (2 563 en 2000-2001) et le Brésil la deuxième mais avec une progression beaucoup plus forte (passage de 1 391 à 3 055 en 2010-2011). En ce qui concerne la ventilation par filière, parmi les 218 364 étudiants inscrits dans les universités françaises en 2010-2011, 12,5 % poursuivent des études de droit, 24,4 % de sciences économiques et d'administration économique et sociale et 15,1 % de sciences, 9,6 % de médecine ou de pharmacie. 6,4 % d'entre eux sont inscrits en IUT.

II) Si l'on considère l'ensemble des établissements accueillant en France des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (c'est-à-dire en incluant les sections de techniciens supérieurs, les classes préparatoires aux grandes écoles, les écoles d'ingénieurs, les universités technologiques, les instituts nationaux polytechniques, les écoles de commerce, de gestion, paramédicales, sociales, les écoles supérieures artistiques et culturelles et les établissements dépendant d'autres ministères que ceux de l'éducation et de l'enseignement supérieur (agriculture, défense, industrie), on compte, en 2010-2011, 284 659 étudiants étrangers, représentant 12,3 % de la population concernée (i.e. 2 300 000 étudiants environ). En 2000-2001, ils étaient 174 557 et représentaient 8,1 % de cette même population. Ainsi cette progression est comparable à celle des étudiants étrangers des seules universités. L'ensemble de ces données ainsi que des éléments d'analyse et des informations complémentaires sont accessibles dans la série de publications intitulées « Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche » réalisées par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance de mon ministère.

III) Si l'on considère spécifiquement les écoles d'ingénieurs, les données disponibles permettent de comparer l'année 1998-1999 à l'année 2009-2010 où l'on note une progression spectaculaire de 270 % avec le passage de 3 967 étudiants étrangers à 14 659 représentant 13,06 % de la population étudiante concernée. Concernant l'évolution de l'origine géographique des étudiants étrangers, le tableau suivant permet de constater sur les trois dernières années la particulière augmentation des flux en provenance de l'Amérique latine et de l'Asie qui font

jeu quasi égal.

ORIGINE géographique 2006-2007	ANNEE academique 2008-2009	Progression	%
Europe	2 090	1 838	-12.06 %
Amérique du Nord	53	59	11.32 %
Amérique Latine	824	1 082	31.31 %
Asie hors MO	1 951	2 552	30.80 %
Moyen-Orient	573	552	-3.66 %
Afrique hors Mg	1 930	2 157	11.76 %
Maghreb	4 750	4 786	0.76 %

IV) Pour compléter ces éléments, la Conférence des Grandes écoles (CGE) fournit pour les établissements qu'elle représente (dont une partie appartient aussi à la CDEFI) les données suivantes synthétisées dans le tableau ci-après et correspondant aux données statistiques disponibles (2007-2008).

	ANNÉE universitaire 2000-2001 Nombre d'étudiants par pays	ANNÉE universitaire 2007-2008 Nombre d'étudiants par pays
EUROPE dont :	6 412	7 898
Allemagne	1 062	1 478
Espagne	1 199	1 302
Italie	528	866
R.-U.	475	601
Pologne	239	483
Roumanie	338	479
Russie	188	405
AFRIQUE dont :	4 926	6 593
Maroc	1 598	2 635
Algérie	896	1 074
Tunisie	722	1 085

Cameroun	246	342
Sénégal	187	396
ASIE dont :	2 641	6 216
Chine	794	2 615
Inde	100	741
Vietnam	205	565
Japon	105	129
Liban	467	624
AMÉRIQUE dont :	2 701	4 773
États-Unis	993	1 499
Canada	322	615
Mexique	551	941
Brésil	345	907
Colombie	117	289
Argentine	106	137
Chili	57	100
Origine non indiquée par l'établissement	0	2 208
TOTAL	16 680	27 688

S'agissant des 27 688 étudiants étrangers inscrits dans les grandes écoles membres de la CGE, la répartition, pour l'année 2007-2008 (dernières statistiques disponibles) était la suivante : 6 593 étudiants issus de pays africains contre 4 926 en 2000-2001, 4 773 provenant d'Amérique contre 2 701 en 2000-2001, 6 216 d'Asie contre 2 641 en 2000-2001 et 7 898 d'Europe contre 6 412 en 2000-2001. La prochaine enquête de la CGE devrait confirmer ces tendances, notamment concernant les étudiants brésiliens dont l'accueil dans les écoles d'ingénieurs notamment s'est fortement accru durant les trois dernières années, évolution que va renforcer la mise en place en 2012 du programme de mobilité étudiante brésilien Ciencia sem fronteiras (Science sans frontières).

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104831

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3543

Réponse publiée le : 14 février 2012, page 1348